



COMMUNIQUE DE PRESSE

9 septembre 2019

A81 - PROJET D'ÉCHANGEUR DE LAVAL-MAYENNE LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

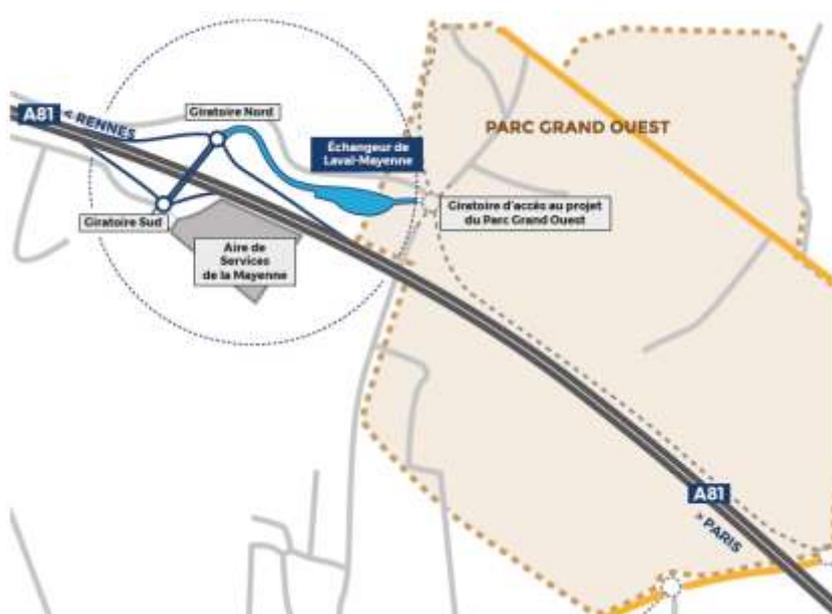
Du lundi 16 septembre au jeudi 31 octobre 2019, une concertation publique est engagée dans le cadre du projet de création de l'échangeur autoroutier de Laval-Mayenne sur l'A81, au niveau des communes d'Argentré et de Bonchamp-Lès-Laval en Mayenne, en lien avec Laval Agglomération et le Conseil départemental de la Mayenne, sous l'égide du Préfet de la Mayenne.

Cette opération est intégrée au Plan d'investissement autoroutier, engagement commun de l'État, des collectivités locales et de VINCI Autoroutes pour améliorer la mobilité du territoire. Toutes les personnes intéressées par le projet, c'est-à-dire les riverains, les élus, les usagers de l'autoroute, les acteurs économiques et associatifs... sont invitées à s'informer et à donner leur avis.

Dans cette zone, Laval Agglomération s'est engagé dans une démarche de création d'une zone d'activités structurante à l'échelle départementale, le Parc Grand Ouest.

La création du nouvel échangeur de Laval Mayenne, sur l'A81, doit permettre la desserte et le développement du futur Parc Grand Ouest dans des conditions optimales de sécurité et de fluidité pour les usagers en provenance de l'autoroute A81.

La concertation publique organisée par VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), sous l'égide du Préfet de la Mayenne, dans le cadre de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, intervient à l'issue des études préliminaires qui ont permis de définir les grands principes et les caractéristiques du projet. Laval Agglomération et le Conseil départemental de la Mayenne ont été associés et ont validé toutes les étapes du projet.





COMMUNIQUE DE PRESSE

9 septembre 2019

La concertation a pour objectifs de :

- présenter au public le projet de création de l'échangeur autoroutier de Laval-Mayenne sur l'A81, ses attendus et son insertion dans le territoire.
- recueillir les avis, observations et suggestions sur le projet d'aménagement, son insertion et ses bénéfices.

Le public dispose de plusieurs moyens pour s'exprimer :

- **Le site Internet du projet** : www.A81-laval-mayenne.fr, qui permet de retrouver les différents documents d'information et de déposer son avis en ligne, via la rubrique « Je m'exprime ».
- **L'exposition permanente**, visible aux heures d'ouverture habituelles, pendant toute la durée de la concertation, dans les lieux d'accueil du public suivants :
 - > Mairie d'Argentré : 10, place de l'Eglise, 53 210 Argentré,
 - > Mairie de Bonchamp-lès-Laval : 25, rue du Maine, 53 960 Bonchamp-Lès-Laval,
 - > Mairie de La Chapelle-Anthenaise : 19, rue de Louverné, 53 950 La Chapelle-Anthenaise,
 - > Mairie de Louverné : 2, rue Abbé Angot, 53 950 Louverné,
 - > Laval Agglomération : 1, place du Général Ferrié, 53 000 Laval
 - > Aire de services de la Mayenne sur l'autoroute A81 dans les deux sens de circulation.
- **Les moments d'accueil du public** en présence des équipes de VINCI Autoroutes -réseau Cofiroute :
 - ✓ Le mardi 17 septembre 2019 de 8h30 - 12h, en mairie de Bonchamp-lès-Laval, 25 rue du Maine, 53 960 Bonchamp-Lès-Laval,
 - ✓ Le mardi 17 septembre 2019 de 14h à 18h, en mairie de Louverné, 2 rue Abbé Angot, 53 950 Louverné,
 - ✓ Le mercredi 18 septembre 2019 de 9h à 12h30, en mairie d'Argentré, 10 place de l'Eglise, 53 210 Argentré.
- **L'adresse mail du projet** :
 - > info@A81-lavalmayenne.fr

Ces avis permettront à VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), de compléter sa réflexion en lien avec les collectivités, pour la phase d'études détaillées qui interviendra à l'issue de la concertation.

Les questions et contributions formulées par le public, ainsi que les réponses apportées par VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute), seront présentées dans le bilan de la concertation, arrêté par le Préfet de la Mayenne, fin 2019.

COMMUNIQUE DE PRESSE

9 septembre 2019

Chiffres clés du projet :



Contact presse :

Préfecture de la Mayenne :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle - 02 43 01 50 70/71/72

VINCI Autoroutes :

Sylvie MARTY - 06 17 56 93 60 - Catherine GALERNE GLOAGUEN - 06 19 31 30 85

Conseil départemental de la Mayenne :

Nathalie MOREAU - 02 43 66 53 38 / 06 88 49 33 95

Laval Agglomération :

Marie-Frédérique ROSSIGNOL - 02 43 49 43 34 / 06 77 62 40 09